

Accord Intéressement Orange SA 2024-2026

La CGT FAPT signe pour l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés

Après avoir obtenu l'amélioration des critères la CGT prend ses responsabilités et signe l'accord triennal sur l'intéressement.

Ce qui va changer avec le nouvel accord :

- Une répartition plus équilibrée des objectifs permettant ainsi de sécuriser le déclenchement par une baisse de 60 à 50% du poids de l'IPO (objectif financier),
- Une augmentation du poids des 2 objectifs non financiers : IQSC (qualité de service) : 35% (vs 30%) ; IPE (environnement) : 15% (vs 10%),
- Un maintien au même niveau des objectifs de Qualité de Service Clients (la direction voulait les augmenter !),
- De meilleurs seuils de déclenchement des paliers de l'intéressement pour une meilleure rémunération,
- Une clause de neutralisation pour tout évènement exceptionnel (changement de périmètre social...).

Dans le contexte de mobilisation actuelle faisant suite à des NAO lamentables et une Décision Unilatérale inique de la Direction **une nouvelle perte de pouvoir d'achat nous semblait inconcevable !**

Notre signature ne constitue pas autant un blanc-seing pour la direction. **Nous revendiquons plus que jamais une répartition plus juste des richesses** produites par le fruit du travail des salariés ! De tous les salariés ! C'est pourquoi lors des négociations nous avons porté et continuerons de porter une répartition uniforme de l'enveloppe ! **C'est-à-dire le même montant pour tous les salariés quelques soit leurs postes !**

Le montant moyen pour l'intéressement versé cette année était de 2 400 euros ! Faites vos comptes !

La CGT FAPT toujours à l'offensive et revendique :

- La réouverture des NAO salariales pour des augmentations collectives pour tous.
- Le 13^{ème} mois en complément de l'intéressement et de la participation pour tous les salariés du groupe et des filiales.
- Un supplément d'intéressement immédiat.
- Une prime d'intéressement répartie de façon uniforme.

Vous êtes près de 15 000 signataires de la pétition intersyndicale pour la réouverture des NAO 2024.

C'est un grand succès !
C'est plus d'un quart des salariés !
Continuez à la signer massivement ▶▶▶▶



**Pour l'augmentation de votre salaire et
de votre pouvoir d'achat**

**UNE SEULE SOLUTION
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 22 MAI 2024**

ET TOUTES ET TOUS

Présents aux rassemblements organisés par les organisations syndicales

**Pour l'Île de France toutes et tous à 14h00 à Paris
devant la salle Pleyel pour se faire entendre des
actionnaires d'Orange réunis en Assemblée Générale !**



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

